**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

**Dommages causés par des fouines**

**Ces moyens sont vraiment efficaces contre les dommages causés par les fouines**

***Berne, le 29 avril 2019* – De mai à juillet, les fouines aiment particulièrement mordre les manchettes en caoutchouc, les câbles électriques et les tuyaux. Les garagistes de l’Union professionnelle suisse de l'automobile (UPSA) aident les propriétaires automobiles concernés et connaissent les mesures préventives.**

Avec leurs dents pointues, les fouines percent facilement les câbles, conduites et tuyaux – au grand mécontentement des automobilistes. Les dommages annuels provoqués par les fouines sur les véhicules sont estimés à environ 40 millions de francs en Suisse. Les tuyaux du liquide de refroidissement, les conduites de freinage et les systèmes électroniques sont particulièrement touchés.

Raison : les fouines défendent leur territoire en mordant – surtout pendant la période de reproduction au début de l’été. Ces chasseurs nocturnes trouvent que le compartiment moteur encore chaud après un trajet est un abri particulièrement confortable. Ils y marquent leur territoire par leur odeur. Si une fouine pénètre sur le territoire d’une autre fouine, elle est excitée par les marqueurs olfactifs de son prédécesseur qui la rendent agressive. Elle se met donc à mordre les tuyaux, conduites et câbles.

Les automobilistes qui garent leur véhicule à l’extérieur et changent souvent de lieu de stationnement ont donc une forte probabilité d’être les victimes de ces dégâts. « La protection la plus efficace contre les dommages provoqués par les fouines est de garer sa voiture dans un garage fermé », explique Markus Peter, Chef Technique & Environnement de l’UPSA. Pour tous ceux qui ne peuvent pas stationner dans un garage, il est recommandé de laver régulièrement le moteur soigneusement afin de se débarrasser des marqueurs olfactifs laissés par les fouines. Installer des gaines de câbles stables au niveau des parties menacées aide aussi à éviter les dégâts.

Autre conseil : bloquer les points d’entrée. Ce n’est pas si facile car ces petites bêtes agiles ont seulement besoin d'ouvertures de la taille d’un œuf pour pénétrer dans le compartiment moteur. Les garagistes de l’UPSA sont donc là pour aider et conseiller les clients. Les remèdes de grand-mère comme les blocs pour les toilettes, les poils de chien ou les arbres magiques ne sont pas très utiles : leur effet disparaît trop vite.

**Chasser les rongeurs avec de l’électricité**

« Mes préférés sont les dispositifs de protection électriques », déclare le Chef Technique & Environnement de l’association suisse des garagistes. Des appareils à ultrasons émettent un signal acoustique non perceptible par l'ouïe humaine mais insupportable pour les oreilles de ces animaux. Les dispositifs électriques de lutte contre les fouines sont aussi efficaces : un appareil de commande raccordé à la batterie de la voiture alimente en haute tension les plaquettes métalliques installées aux points d’entrée potentiels. Le rongeur de 40 centimètres de long reçoit une décharge électrique lorsqu’il les touche. « Comme avec une clôture électrique de prairie, le but est d’effrayer la fouine. Elle ne subit pas de dommage durable », explique Markus Peter. Les dispositifs de protection électroniques sont disponibles auprès des garagistes de l’UPSA qui se feront également un plaisir de les installer.

Légende de la photo : l’appareil de lutte contre les fouines fait fuir efficacement les petits rongeurs par des décharges électriques.

**De plus amples informations** sont disponibles auprès de Markus Peter, Chef Technique & Environnement de l’UPSA,

*téléphone 031 307 15 15, e-mail markus.peter@agvs-upsa.ch*

***L’Union professionnelle suisse de l’automobile (UPSA)***

*La branche suisse de l’automobile est constituée d’une multitude de petites structures : fondée en 1927, l’UPSA est aujourd’hui l’association professionnelle et sectorielle des garagistes suisses comptant près de 4 000 petites, moyennes et grandes entreprises, des concessions automobiles ainsi que des établissements indépendants. Les 39 000 collaborateurs des entreprises UPSA – dont 9 000 personnes en formation – vendent, entretiennent et réparent la plus grande partie du parc automobile suisse qui compte environ 6 millions de véhicules.*

**Texte et image téléchargeables sur le site** [**www.agvs-upsa.ch**](http://www.agvs-upsa.ch) **dans la rubrique « Médias » située en bas de page.**